

Bretagne, Finistère
Clohars-Carnoët
Kersellec
22 rue de Kersellec

Maison de villégiature La Louisiane, 22 rue de Kersellec (Clohars-Carnoët)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA29004335

Date de l'enquête initiale : 2008

Date(s) de rédaction : 2008

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Inventaire du patrimoine maritime de Crozon Roscanvel Camaret Clohars-Carnoët Larmor-Plage et Sené

Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : maison

Précision sur la dénomination : maison de villégiature

Appellation : La Louisiane

Parties constituantes non étudiées : parc

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en écart

Références cadastrales : AI, 394

Historique

La villa que fait construire en 1914 Jean-Marie Morel, colonel à Saumur, se situe un peu à l'écart du quartier balnéaire des Grands-Sables, à proximité du hameau de Kersellec. À l'époque, le quartier balnéaire du Pouldu est en fort développement avec la construction d'un lotissement en 1911 côté rue du Philosophe Alain, mais ce secteur de Kersellec est encore préservé de l'urbanisation. Seul le Quimperlois Yves de Mauduit y a alors construit sa villa Ker Sellec, dont il n'est d'ailleurs plus propriétaire quand Jean-Marie Morel s'installe. La villa La Louisiane ne sera rejointe par l'urbanisation qu'à partir des années 1980. Dès sa construction, elle comporte un local servant de garage. Elle demeure un bien de famille durant le 20^e siècle.

Période(s) principale(s) : 1^{er} quart 20^e siècle

Dates : 1914 (daté par source)

Personne(s) liée(s) à l'histoire de l'oeuvre : Jean-Marie Morel (commanditaire, attribution par travaux historiques)

Description

La villa La Louisiane est l'une des plus grandes villas de la station balnéaire du Pouldu. Elle se situe un peu à l'écart de la plage des Grands-Sables, à proximité de l'ancien village de Kersellec. Couverte d'un toit d'ardoise à demi-croupe, elle compte deux étages, dont un sous combles, et un sous-sol. Ses quatre pièces par niveau s'articulent autour d'un couloir de distribution central et d'un escalier tournant à retours avec jour, en pitchpin. L'entrée principale latérale, hors-oeuvre sur le plan, est en forme de porche abritant un degré en pierre. La dénomination récente « La Louisiane » semble faire allusion au caractère supposé « américain » de la terrasse et de la loggia, tardivement rajoutées sur la façade orientée vers la mer. Au plan double en profondeur correspondent deux charpentes aux formes complexes, éléments caractéristiques de l'architecture balnéaire.

Éléments descriptifs

Typologies et état de conservation

État de conservation : bon état

Statut, intérêt et protection

Sites de protection : abords d'un monument historique

Statut de la propriété : propriété d'une personne privée

Références documentaires

Documents d'archive

- **Matrices cadastrales de Clohars-Carnoët (1823-1957).**
Archives départementales du Finistère. **3 P 34/2 à /8.** Matrices cadastrales de Clohars-Carnoët (1823-1957).
- **Matrices cadastrales de Clohars-Carnoët (cadastre rénové : 1960-1970).**
Archives départementales du Finistère. **222 W 45 à 53.** Matrices cadastrales de Clohars-Carnoët (cadastre rénové : 1960-1970).

Données complémentaires

Données complémentaires architecture PATMAR

Données complémentaires architecture de l'enquête thématique régionale : le recensement du patrimoine maritime

| | |
|------|--|
| REFC | CLC66 |
| THPA | Activité balnéaire de santé et de loisirs |
| DREC | jamais cité |
| INGP | intérêt de mémoire ; intérêt paysager et pittoresque |
| PING | Cette villa, une des premières construites à proximité du village de Kersellec, est l'une des plus grandes du Pouldu. |
| RECO | Cette villa est située dans le périmètre de protection de la chapelle Notre-Dame-de-la-Paix, classée aux Monuments Historiques. Elle est donc un peu moins menacée par d'éventuelles transformations que certaines autres villas pourraient l'être. La station balnéaire du Pouldu a longtemps été la station balnéaire des Quimperlois. L'architecture des villas y est modeste, sans ostentation. La station balnéaire est relativement représentative des petites stations balnéaires françaises de la côte Atlantique, où les villas construites avant la Seconde Guerre mondiale ont conservé leurs caractéristiques originelles (y compris la taille de leur jardin) tandis que les hôtels ont été transformés en résidences privées. Il convient de conserver les héritages encore peu modifiés. La modestie du patrimoine balnéaire a pour l'instant conduit à son dédain. Or cette modestie est caractéristique de la majorité des stations balnéaires françaises de la côte Atlantique. Les villas du Pouldu doivent donc être mises en valeur : il convient de retrouver leur histoire (en utilisant, entre autres, le recensement effectué par l'Observatoire du patrimoine maritime culturel), et par la suite créer une visite guidée au sein du quartier balnéaire, par exemple à partir du syndicat d'initiatives. Cette mise en valeur permettrait de porter un nouveau regard sur la station balnéaire du Pouldu. Afin d'améliorer l'homogénéité de la station balnéaire du Pouldu, il faudrait encourager la rénovation de la façade de la villa, en tenant compte de leur style d'origine. |

Illustrations



Vue générale de la villa La Louisiane
Phot. Johan Vincent
IVR53_20062908702NUCA



Pignon et façade de
la villa La Louisiane
Phot. Johan Vincent
IVR53_20062908703NUCA

Dossiers liés

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Quartiers balnéaires du Pouldu du 20e siècle (Clohars-Carnoët) (IA29004355) Bretagne, Finistère, Clohars-Carnoët, le Pouldu

Auteur(s) du dossier : Johan Vincent, Christel Douard

Copyright(s) : (c) Laboratoire GÉOMER, UMR LETG 6554 - CNRS ; (c) Inventaire général



Vue générale de la villa La Louisiane

IVR53_20062908702NUCA

Auteur de l'illustration : Johan Vincent

(c) Laboratoire GÉOMER, UMR LETG 6554 - CNRS

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Pignon et façade de la villa La Louisiane

IVR53_20062908703NUCA

Auteur de l'illustration : Johan Vincent

(c) Laboratoire GÉOMER, UMR LETG 6554 - CNRS

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation